Ville de Saint-Hyacinthe

Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

(Saint-Sacrement)

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de résolution numéro 17-416 datée du 7 août 2017, tiendra une assemblée publique de consultation le **5 septembre 2017**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

La résolution projetée aura pour conséquence, notamment, de permettre à l'entreprise Toiture Saint-Damase de déménager ses activités dans le local du 2730, avenue Vanier.

La demande d'autorisation de ce projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'un permis permettant le remplacement d'un usage dérogatoire de remorquage par un autre usage dérogatoire, soit celui d'entrepreneur spécialisé en toiture (#6641) qui sera exercé par l'entreprise Toiture Saint-Damase, afin d'occuper une partie du bâtiment situé aux 2880, rue Cartier et 2730-2740, avenue Vanier, pour le local situé au 2730, avenue Vanier, alors que le règlement numéro 350 ne permet pas les activités des groupes « Commerce VII » (de gros non structurant) et « Industrie II » (industries à incidences moyennes à fortes) dans la zone d'utilisation industrielle 3023-I-22, conditionnellement à ce qu'il n'y ait aucun entreposage extérieur par cet usage et qu'aucune activité de chauffage de goudron ne soit effectuée à l'extérieur du bâtiment.

La nature de ce projet particulier se résume comme suit :

L'usage « entrepreneur spécialisé en toiture (#6641) » sera confirmé au 2730, avenue Vanier, sur une superficie de plancher maximale de 275 mètres carrés.

La zone 3023-I-22 est illustrée sur le croquis ci-dessous :

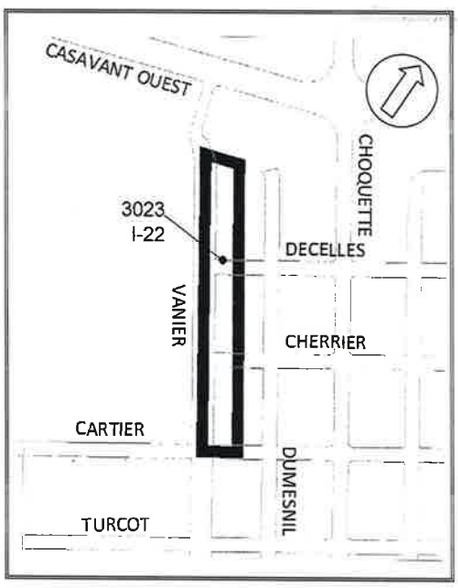

Au cours de cette assemblée, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront se faire entendre.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est disponible pour consultation au bureau de la Greffière, à l'hôtel de ville.

Saint-Hyacinthe, le 16 août 2017

Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière